

# Appel à projet

VENEZ EXPOSER À LA MAIRIE DE MULHOUSE !

## **Contexte général de l'appel à projet**

---

Dans un objectif de soutien à la création locale, la Ville de Mulhouse est à la recherche d'artistes souhaitant exposer dans les bâtiments de la mairie.

Après plusieurs expositions réussies dans le couloir et la salle de réunion du premier étage, la Ville souhaite relancer une saison d'expositions qui permet aux artistes de mettre en lumière leur travail.

L'art comme vecteur d'inspiration et de réflexion, c'est ce que la Ville de Mulhouse aimerait insuffler pour cette nouvelle saison d'exposition.

*You are an artist? This call for exhibition is for you!*

## **Modalités de l'appel à projet**

---

Un artiste peut exposer seul ou dans le cadre d'un collectif.

Le système d'accrochage est composé d'une trentaine de fils et de cimaises. Seuls des supports toile ou cadre peuvent être exposés (pas de sculpture ni d'installation). La Ville de Mulhouse peut réaliser des cartels sur demande de l'artiste.

L'exposant sera accompagné pendant le montage et le démontage de son exposition, mais il devra assurer lui-même le transport de ses œuvres.

### Localisation

L'exposition sélectionnée se situera au premier étage du bâtiment A de la mairie, dans le couloir du bureau des adjoints ainsi que dans la salle de réunion attenante.

### Accessibilité

Le couloir et la salle de réunion ne sont pas accessibles au public, à moins d'avoir un rendez-vous professionnel avec des adjoints ou agents municipaux. L'exposition est essentiellement réservée aux personnels de la mairie.

### Durée

La durée de l'exposition est de 2 mois minimum.

### Rémunération

L'artiste sélectionné par la commission de sélection sera rémunéré à hauteur de 1000 € TTC pour toute la durée de l'exposition. Dans la cadre d'un collectif, la somme sera à répartir.

### Geste inaugural

Une visite spécifique de l'exposition sera réalisée au moment de son lancement associant l'artiste et les élus.

### Assurances

La Ville de Mulhouse prend à sa charge l'assurance des œuvres pendant la durée de l'exposition, montage et démontage compris.

## **Procédure**

---

Le dossier de candidature devra être composé :

- d'un courrier expliquant la démarche artistique et la période d'exposition souhaitée
- de visuels des œuvres qui seront exposées
- d'un CV de l'artiste/ des artistes s'ils sont plusieurs

## **Délais**

---

Chaque dossier de candidature devra être envoyé **au plus tard le 07 janvier 2026** à l'adresse suivante : [clemence.roncari@mulhouse-alsace.fr](mailto:clemence.roncari@mulhouse-alsace.fr)

Une commission réunissant les représentants de la Ville de Mulhouse étudiera les candidatures mi-janvier.

Date de la première exposition : **Début d'année 2026.**

---

## RENSEIGNEMENTS

Clémence Roncari : [clemence.roncari@mulhouse-alsace.fr](mailto:clemence.roncari@mulhouse-alsace.fr) / 03 89 32 69 04